

Réf: Dossier 372443

Avis de constitution

SOCIETE « PERSOMA PLUS SARL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE BASE,
Lot 18, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PERSOMA PLUS SARL »

Objet : GESTION DE PERSONNELS DE MAISON

LA GESTION DE VTC

VENTE DE VEHICULES

PRESTATIONS DE SERVICES DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant

directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le
développement.

Capital 500,000 F CFA divisé en (50.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 50 intégralement souscrites et
entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBI
BASE, Lot 18, Ilot 34

Dirigeant(s) M MAMBO KOUACHI JEAN MARC
CHRISOSTOME (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2024-B13-13484 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79714/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

